



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gendarmes

Question écrite n° 90863

## Texte de la question

M. Léon Vachet appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur le recrutement en gendarmerie. Les personnels de gendarmerie demandent en effet à ce que la politique de recrutement de la gendarmerie devienne une priorité du Gouvernement, notamment au regard de l'élargissement et de la diversification des missions confiées aux gendarmes. C'est pourquoi il lui demande de l'informer des intentions du Gouvernement à ce sujet.

## Texte de la réponse

L'amélioration de la coordination des missions de sécurité intérieure dans laquelle s'est engagé le Gouvernement s'est accompagnée d'un plan de renforcement des moyens, inscrit dans la loi du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (LOPSI) et dans la loi du 27 janvier 2003 relative à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008. Malgré un contexte budgétaire contraint, la ministre de la défense porte une attention particulière au respect de ces engagements et à la mise en oeuvre des moyens nécessaires à la gendarmerie pour exercer pleinement ses missions. Les recrutements dans la gendarmerie nationale doivent permettre à la fois de remplacer le personnel quittant l'institution et de pourvoir les postes supplémentaires créés. La LOPSI a prévu au total, la création de 7 000 emplois au sein de la gendarmerie pour les années 2003 à 2007 ; 5 900 sont d'ores et déjà réalisés en 2006. En 2005, la gendarmerie nationale a recruté 10 405 militaires (officiers, sous-officiers et volontaires), l'objectif déclaré pour 2006 étant de 10 752, dont 4 350 sous-officiers, soit le plus important recrutement réalisé dans cette catégorie de personnel depuis 1982. L'ensemble de ces mesures confirme donc le caractère prioritaire des recrutements de la gendarmerie nationale, ainsi que la volonté du Gouvernement de se doter des moyens de lutter efficacement contre toutes les formes de délinquance.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léon Vachet](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (15<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90863

**Rubrique :** Gendarmerie

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 avril 2006, page 3533

**Réponse publiée le :** 23 mai 2006, page 5423